



Cours interentreprises – Jour en présentiel 4

Les règles dans la pratique

Directive de travail « Atelier »

Situation initiale

Les entreprises ont chacune différentes règles qu'elles doivent respecter. Dans cet atelier, vous allez dès lors travailler avec différentes lignes directrices, l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs et des concepts de responsabilité sociale des entreprises. L'objectif est que vous compreniez ce type de réglementations et que vous en tiriez des conclusions.

Définition de la tâche

Étape 1

Formez des groupes de quatre et travaillez aux quatre postes. Les postes suivants sont à votre disposition :

- Poste 1 : Lignes directrices
- Poste 2 : Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs
- Poste 3 : Concept de responsabilité sociale des entreprises

Étape 2

Effectuez les tâches correspondantes. Notez vos réponses sur la feuille d'atelier ci-jointe.

Attentes

- Travailler à tous les postes.
- Documenter ses réponses sur la feuille d'atelier.

Conditions-cadres

Durée : 80 minutes

Méthode de travail : petits groupes